

**MAIRIE DE
BEAUVALLON**



26800 - DRÔME

ORDRE DU JOUR

- 1. Acquisition d'un véhicule en remplacement du camion pour les Services Techniques ;**
- 2. Questions et informations diverses.**

Ouverture de la séance par Monsieur Le Maire

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 19H00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle du Conseil, après convocations légales adressées le 8 avril 2022 sous la direction de Monsieur Bernard RIPOCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : 14

Votants : 18

PRESENTS :

M. RIPOCHE, Maire ;

MME CHALEYAT, Adjointe ;

M. CHATELET, Adjoint ;

MMES CHANTRE, DE ALMEIDA, GREGOIRE, HAMET, ROBERT et ROCHE, Conseillères Municipales.

MM CAYRAT, GARNIER, MORIN, REVOL et SANNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES :

MMES FOUREL-EDELBLUTH (pouvoir à Mme CHALEYAT) et RAMERINI (pouvoir à M. RIPOCHE) ;
M. DURET (pouvoir à M. CHATELET) et STEVENIN (pouvoir à Mme CHANTRE).

ABSENT : M. BENISTANT

Monsieur le Maire, constatant que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte. Il remercie les élus pour leur présence. Mme Anne CHALEYAT est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du 23 mars 2022

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des votants.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se saisir des affaires soumises à délibération.

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

1. D 2022-13 - Achat d'un véhicule communal

Monsieur le Maire signale aux membres du Conseil Municipal que le camion des Services Techniques après 27 ans de bons et loyaux services doit être changé.

Il propose que la Commune se dote d'un véhicule type FOURGON MASTER de bonne occasion pour le remplacer.

Ce véhicule doit être de faible kilométrage dans l'objectif de pouvoir rendre service à la Commune pendant un grand nombre d'années.

Il propose que la Commune consacre un montant compris entre 25 000 € à 32 000 € HT à cet achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'acquérir un véhicule de type FOURGON MASTER dans une fourchette de prix de 25 000 € à 32 000 € HT ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cet achat.

AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

1. Décisions du Maire prises selon les délégations attribuées par le Conseil Municipal

N° DECISION	DATE DE LA DECISION	OBJET DE LA DECISION	ENTREPRISE	MONTANT EN € TTC
9 - 2022	29/03/2022	Contrat de prestation de service pour le contrôle des Points d'Eau Incendie (PEI)	VEOLIA	1 393,20

2. Questions et informations diverses

Sans objet.

La séance est clôturée à 19h31.

La Secrétaire de séance,
Anne CHALEYAT



Le Maire,
Bernard RIROCHE

